

## PROMOTION DU SPORT D'ÉLITE PAR L'ARMÉE POUR LE PATINAGE ARTISTIQUE ET LA DANSE SUR GLACE

(VERSION AOÛT 2024)

Le concept de promotion du sport d'élite par l'armée de **Swiss Ice Skating** pour le Patinage artistique et la Danse sur glace cherche à combiner de manière optimale l'organisation du sport d'élite pour ces deux disciplines avec l'ensemble des obligations de service militaire. Il s'appuie sur le [concept de promotion du sport d'élite](#) de **Swiss Olympic** avec l'**Armée Suisse** (édition de janvier 2022 et ses éventuelles mises à jour) afin de permettre aux athlètes d'élite en Patinage artistique et en Danse sur glace d'atteindre leurs objectifs de hautes performances internationales avec l'encouragement de trois secteurs de promotion militaire :

- **L'école de recrues pour sportives et sportifs d'élite (ER-Sport d'élite)**
- **Les cours de répétition pour sportives et sportifs d'élite (CR-Sport d'élite)**
- **L'engagement de militaires contractuel-le-s en tant que sportives et sportifs d'élite (MC-Sport d'élite)**

Si toutes les offres de promotion sont indifféremment ouvertes aux femmes et aux hommes, et ce même si en fonction des quotas disponibles pour **Swiss Ice Skating** au moment de la sélection, une priorité devra toutefois encore être accordée aux hommes pour intégrer l'**école de recrues pour sportives et sportifs d'élite** (en raison des obligations de service militaire pour les hommes suisses).

Après l'**école de recrues pour sportives et sportifs d'élite (ER-Sport d'élite)**, les athlètes se voient proposer des possibilités d'entraînement sous forme de journées de **cours de répétition pour sportives et sportifs d'élite (CR-Sport d'élite)** à consacrer chaque année pour l'entraînement et la compétition, généralement le temps d'une olympiade.

Enfin, l'**Armée Suisse** emploie toujours plus de sportives et sportif d'élite comme **militaires contractuel-le-s (MC-Sport d'élite)** même si à l'heure actuelle aucun-e athlète de **Swiss Ice Skating** en Patinage artistique et Danse sur glace n'a été engagé-e.

En outre, la qualité d'**athlète qualifié-e** peut être accordée individuellement et sur demande au chef du Sport de performance de **Swiss Ice Skating**, afin de bénéficier de quelques allègements horaires / arrangements dans le cadre d'un service militaire obligatoire dît « normal », ceci n'étant toutefois possible que pour des membres du **cadre national** de **Swiss Ice Skating** en Patinage artistique et Danse sur glace.

# L'école de recrues pour sportives et sportifs d'élite

## (ER-Sport d'élite)

### Devenir soldat de sport

La sélection des **recrues de sport d'élite** se fait en étroite collaboration entre **Swiss Ice Skating**, **Swiss Olympic**, **l'Office fédéral de sport (OFSP)**, le **centre de compétence Sport de l'armée** comme le commandement de **l'école de recrues pour sportives et sportifs d'élite (ER-Sport d'élite)**.

En raison de la planification d'une saison de compétitions dans le cadre du sport d'élite, **Swiss Ice Skating** souhaite s'inscrire tous les 2 ans dans le processus de sélection pour ses athlètes en vue d'une sélection à la session de printemps/été d'ER-Sport d'élite (avril-août) correspondante. En cas de forte demande, une inscription toutes les années resterait possible, tout comme une inscription à titre exceptionnel pour une session d'automne/hiver d'ER-Sport d'élite (octobre-février) même si cette période de formation militaire s'avèrerait difficilement compatible avec le calendrier des compétitions internationales de référence.

### Formation

L'ER-Sport d'élite dure 18 semaines qui sont principalement basées à Macolin. Durant cette période les recrues suivent une formation générale de base (FGB) : formations militaires, service sanitaire, formation de chauffeur, etc. Puis, une formation militaire sportive suit : pendant cette formation générale de fonction (FGF), l'accent principal est mis sur la progression de la performance. Le développement individuel est soutenu de manière ciblée avec les blocs de formation : cours d'anglais, formation aux médias, formation aux massages, entraînement mental et prévention sur le dopage, nutrition et régénération. Pour l'ensemble de la période de formation à Macolin, les infrastructures de **l'OFSP** sont à disposition des athlètes avec en plus de l'encadrement personnel par le centre de compétence Sport de l'armée, des réponses aux besoins spécifiques mises en place par **Swiss Ice Skating** (pour un détachement partiel permettant l'entraînement sur glace et la préparation aux compétitions par exemple).

### Conditions

- L'athlète doit être apte au service militaire.
- Elle ou Il doit accomplir le recrutement normal de **l'Armée Suisse**.
- Elle ou il doit justifier d'un réel potentiel vers des succès internationaux (au minimum au niveau des Championnats d'Europe)
- Elle ou il doit être titulaire d'une **Swiss Olympic Card Bronze/Argent/Or** ou d'une **Swiss Olympic Card Élite** avec la justification d'au minimum la récente participation aux Championnats d'Europe ou d'une **Swiss Olympic Talent Card Nationale** pour les athlètes en phase de transition de la relève vers l'élite pouvant obligatoirement justifier d'au minimum la récente participation aux Championnats du Monde Juniors et/ou aux Jeux Olympiques de la Jeunesse.
- Elle ou il doit clairement s'engager :
  1. à long terme dans le sport d'élite
  2. vis-à-vis l'armée
  3. vis-à-vis de sa fédération
- Les sélections sont effectuées par le **centre de compétence Sport de l'armée** en collaboration avec **Swiss Olympic** et **Swiss Ice Skating** selon un processus chronologique clairement établi.

### Processus de sélection

- Les athlètes s'annoncent au moins 20 mois avant la session d'ER-Sport d'élite envisagée auprès du chef du Sport de performance de **Swiss Ice Skating**.
- 15 mois avant le début de l'ER-Sport d'élite, **Swiss Ice Skating** soumet à **Swiss Olympic** la liste des candidat-e-s pour l'ER-Sport d'élite correspondante.

- 13 mois avant le début de l'ER-Sport d'élite, les candidat-e-s participent à l'événement d'information obligatoire.
  - 11 mois avant le début de l'ER-Sport d'élite se tient l'entretien individuel de sélection de **Swiss Ice Skating** avec les candidat-e-s. **Swiss Olympic** compile ensuite une vue d'ensemble avec les athlètes inscrit-e-s dans tous les sports et fait une proposition de priorisation en tenant compte des capacités maximales d'accueil de l'ER-Sport d'élite correspondante.
  - 9 mois avant le début de l'ER-Sport d'élite, **Swiss Olympic**, **Swiss Ice Skating** et les représentant-e-s du **centre de compétence Sport de l'armée** sélectionnent ensemble les athlètes pour l'ER-Sport d'élite correspondante. Le **centre de compétence Sport de l'armée** informe les athlètes de la sélection.
- 

## Cours de répétition pour sportives et sportifs d'élite

### (CR-Sport d'élite)

#### Performer en tant que soldat de sport

Après avoir accompli l'ER-Sport d'élite, les **cours de répétition** (CR-Sport d'élite) doivent être utilisés pour la préparation spécifique de compétitions internationales au plus haut niveau de la discipline (Jeux Olympiques, Championnats du Monde et d'Europe).

La planification des CR se fait en collaboration entre **Swiss Ice Skating** et le **centre de compétence Sport de l'armée** en tant que partie intégrante de planification multi-annuelle ciblée sur quatre ans. Les CR-Sport d'élite se conforment à la planification d'entraînement individuelle et peuvent être répartis en plusieurs blocs par année.

Les infrastructures de l'**OFSP** (Macolin, Andermatt, Tenero) sont gratuitement mises à la disposition des soldats de sport et l'ensemble du domaine médical est couvert par les **Swiss Olympic Medical Centers**.

#### Conditions

- L'athlète doit toujours être apte au service.
- Elle ou il doit être membre du **cadre national** (Elite/Senior) de **Swiss Ice Skating** et avoir accompli l'ER-Sport d'élite.
- Elle ou il doit être sélectionnable au minimum aux Championnats d'Europe pour la saison en cours.
- Elle ou il doit signer une convention avec le centre de compétence Sport de l'armée énonçant les droits et obligations des deux parties.

#### → Soutien

- Au maximum 30 jours de service obligatoire (y compris solde/APG/assurance) sont annuellement imputables à des mesures de préparation et des compétitions (grands événements internationaux uniquement), qui sont sous la responsabilité de la fédération nationale.
  - Au maximum 100 jours de service complémentaires volontaires (y compris solde/APG/assurance) sont annuellement possibles pour des mesures de complémentaires de préparation et de compétitions dans justement l'objectif des grands événements internationaux qui sont sous la responsabilité de la fédération nationale.
-

## Militaires contractuel-le-s en tant que sportives et sportifs d'élite

### (MC-Sport d'élite)

#### S'engager en tant que soldat de sport

Pour chaque cycle olympique, l'armée soutient par un engagement à 100% des **Militaires contractuel-le-s** (MC-Sport d'élite) qui sont des athlètes jouant un rôle dominant au plus haut niveau de leur discipline. Le potentiel de décrocher un diplôme ou une médaille aux prochains Jeux Olympiques doit impérativement être fondé.

Après chaque cycle olympique (Jeux olympiques d'hiver pour **Swiss Ice Skating**), le **centre de compétence Sport de l'armée** informe **Swiss Ice Skating** des postes ouverts et de la possibilité d'annoncer des candidatures de MC-Sportifs d'élite. Ensuite le **centre de compétence Sport de l'armée** décide en étroite collaboration avec l'**OFSP** et **Swiss Olympic**, quel-le-s candidats-e-s seraient à inviter à un entretien dans un premier temps, avant de se prononcer ensuite et le cas échéant sur tout éventuel engagement contractuel.

#### Conditions

- L'athlète dispose d'un grand potentiel pour décrocher un diplôme ou une médaille aux prochains Jeux Olympiques.
- Elle ou il doit avoir accompli l'ER-Sport d'élite.
- Elle ou il est titulaire d'une **Swiss Olympic Card Argent** ou **Or**.
- Elle ou il doit être en mesure d'avoir utilisé la possibilité maximale des CR-Sport d'élite.
- Elle ou il a le Sport d'élite comme priorité de vie.
- Elle ou il est en mesure de justifier l'existence d'une planification multi-annuelle ciblée et détaillée sur quatre ans (y compris les objectifs intermédiaires jusqu'aux prochains Jeux Olympiques).
- Elle ou il doit clairement et régulièrement s'engager en public à représenter l'armée en tant que son employeur (identification comme MC-Sportif d'élite de l'armée).

---

### Pour plus de renseignements :



**Richard Leroy** ([richard.leroy@swissiceskating.ch](mailto:richard.leroy@swissiceskating.ch))

Chef du Sport de performance (Patinage artistique / Danse sur glace)

**Ittigen, le 30 août 2024**